

A M I C A L E

N° 1 5 2

=====

P A R I S

*Faut-il répéter ce qui l'est depuis 1947 ?  
(Remarquez l'inversion 1974 )*

*" Si vous ne venez pas à PARIS les 18 et 19 mai, vous aurez raté l'un des rares bons moments de l'année 1974 " ! Le programme sera attrayant dans la mesure où vous le trouverez original parce que longuement préparé par nos camarades de la Section " P " et parce que vous appliquerez les conseils suivants, que j'ai puisés dans un fascicule édité à l'intention des congressistes internationaux. Soyez indulgents, mais allez au bout de la page.*

*" Lisez bien tous les documents qui vous sont transmis, ne posez pas de questions inutiles, vous importunerez ainsi moins vos camarades par des réclamations ridicules; remplissez correctement vos formulaires de demande; écoutez et notez les communications, qui vous sont faites au sujet des changements d'horaires inévitables, des excursions, des repas, etc.. Ne récriminez pas à la moindre occasion et rappelez-vous que ce sont des camarades bénévoles qui organisent notre rencontre amicale ".*

On pourrait encore noter :

*" Arrivez à temps aux réunions, évitez de déranger les autres participants par des allées et venues continuelles, par des conversations particulières pendant les séances, en fumant au nez de ceux qui ne fument pas; préparez minutieusement vos interventions dans les débats; intervenez clairement et brièvement, avec calme et pondération lorsque le Président vous y invite et ayez le bon sens de ne pas prolonger votre temps de parole au-delà des limites qu'il vous a indiquées avec la même courtoisie; si vous êtes timide, faites un effort, car votre contribution pourra être utile aux débats; ne vous livrez à aucune attaque personnelle; si vous le pouvez, remettez au Président de séance ce que vous avez exposé..."*

A la fin du Congrès :

*" Au moment de quitter, ne négligez pas de remercier chaleureusement et individuellement ceux qui se sont dévoués: cela leur fera plaisir, les récompensera de leurs efforts et les encouragera pour la prochaine fois; rentrez chez vous, allez voir vos camarades qui ont été empêchés de vous accompagner et racontez leur l'ambiance, les choses drôles et aussi, certes, ce qu'il est résulté de positif au cours de la rencontre. Il y a toujours quelque chose de constructif..." "*

Ah ! j'allais oublier : " Apportez votre bonne humeur et servez-vous en !

Nous serons nombreux à PARIS les 18 et 19 mai 1974 !

(consultez page E).

Paul MEYER

CONGRES NATIONAL DE LA BAL : PARIS, les 18 et 19 mai 1974  
=====

## I. PROGRAMME

Le programme de notre rencontre des 18 et 19 mai 1974 à PARIS est à présent définitivement au point. Vous en trouverez ci-dessous le texte qui remplace et annule celui paru dans notre précédent bulletin de l'Amicale (n° 151 - IV.73).

### 1° Samedi 18 mai :

- 14 h. - Mise en place des cars dans les cours intérieures des Gares de l'Est et d'Austerlitz
- 14,20 - (très précises) : Départ des cars pour CRETEIL
- 15 h. - 18h,15 - Visite de la nouvelle Ville de CRETEIL
  - Exposé du Général BILLOTTE, Député-Maire, devant la maquette du site,
  - Tour de ville en car, visite de la Maison de la Culture et de la Préfecture, vin d'honneur.
- 18,15 - Départ des cars pour le quartier des Invalides où sont groupés les hôtels
- 19 h. - Arrivée dans les hôtels - (environ 20 minutes de temps libre) -
- 19,30 - précises : départ des cars pour le Cercle des Armées.
- 19,45 - Lunch au Cercle des Armées, Place Saint-Augustin. Assemblée Générale.

### 2° Dimanche 19 mai :

- 8,15 - (environ) Place Ecole Militaire, angle Avenue Bosquet, prendre l'autobus n° 92 en direction de l'ETOILE
- 8,35 - mise en place du cortège, à l'entrée du souterrain d'accès à l'Arc de Triomphe en haut des Champs-Élysées, sur la droite
- 8,45 - Cérémonie avec participation militaire, en présence de Monsieur André BORD, Secrétaire d'Etat aux Anciens-Combattants, et des membres du Comité de la Flamme - Dépôt d'une gerbe sur le Tombeau du Soldat Inconnu.
- 9,15 - Déplacement en métro (3 stations) puis à pied jusqu'à l'Esplanade des Invalides
- 9,45 - Visite guidée du Musée de l'Armée (plus spécialement des salles concernant les deux grandes Guerres Mondiales)
- 10,45 - Visite du Dôme des Invalides : Tombeau de l'Empereur et Mausolées des Grands Chefs Militaires
- 11,30 - Eglise St. Louis des Invalides : Office Oecuménique
- 13 h. - Embarcadère du Pont de l'Alma - Déjeuner-promenade sur la Seine, en bateau-mouche
- 15 h. - Fin de la promenade - dislocation.

II. INSTRUCTIONS DE DETAIL :A lire attentivement1° Accueil à Paris

L'horaire devant être scrupuleusement respecté, les Présidents de Section (ou les membres en ayant reçu délégation) devront veiller aux rassemblements et déplacements des congressistes en liaison avec les camarades de la Section " Paris " chargés de les accueillir aux gares de l'Est et d'Austerlitz.

Les Anciens arrivant à d'autres gares ou par tout autre moyen de transport, devront obligatoirement rejoindre la cour d'arrivée de l'une des deux gares précitées d'où partiront les cars réservés pour la visite de CRETEIL qui sera suivie du transfert aux hôtels, et ensuite au Cercle des Armées (Assemblée Générale - Buffet).

Les bagages resteront à bord des cars pendant tout le circuit jusqu'à l'arrivée aux hôtels du quartier des Invalides, où il est recommandé de réserver des chambres comme indiqué ci-après.

A l'arrivée à Paris, un plan du quartier des Invalides ainsi qu'un plan du métro donnant tous repères pour les déplacements seront remis aux congressistes. Des carnets de tickets de bus-métro seront fournis au Présidents de Section pour éviter les attentes aux guichets.

2° Inscription : avant le 15 avril.

Les Anciens des Sections Bas-Rhin, Haut-Rhin, Moselle, Savoie et Sud-Ouest devront adresser les formulaires d'inscription (voir annexe I) avant le 15 avril aux Présidents ou Secrétaires des Sections respectives. Les camarades non rattachés à l'une des Sections précitées adresseront directement leur formulaire au Président de la Section " Paris " :

Maître Roger DEDOYARD  
21, rue de la Bruyère  
75009 PARIS

3° Droits d'inscription : F. 120,- par participant ou accompagnant.

Les droits d'inscription de F. 120,- par participant ou accompagnant devront obligatoirement être joints au formulaire d'inscription, de préférence sous forme d'un chèque bancaire ou postal établi à l'ordre de :

" Amicale des Anciens de la Brigade Alsace-Lorraine "

sans autre indication, quelle que soit la Section à laquelle les inscriptions seront remises.

Ces droits d'inscription couvrent :

pour samedi 18 mai : le circuit en car de l'après-midi et le buffet-dînatatoire du soir  
pour dimanche 19 mai : la promenade sur la Seine en bateau-mouche et le déjeuner à bord.

Les menus de ces deux repas figurent en page C ci-après.

Ces droits d'inscription ne couvrent pas les frais d'hébergement (voir 4° ci-dessous), ni les frais de voyage (voir 5° ci-dessous).

4° Hébergement : acompte de F. 30,- à adresser à l'hôtel choisi en même temps que la réservation.

Il est recommandé aux participants de se regrouper dans les hôtels voisins des Invalides, auprès desquels des contacts ont été pris. La liste de ces hôtels ainsi que les prix des chambres figurent en page D

Les bulletins de réservation (annexe II du présent document) devront être adressés, le plus rapidement possible, à l'hôtel choisi directement par chaque participant, sauf avis contraire de son Président de Section.

..//..

IMPORTANT : le bulletin de réservation devra être accompagné d'un chèque postal ou bancaire de F. 30,- représentant les arrhes et établi à l'ordre de l'hôtel où le congressiste désire séjourner.

CONSEILS PRATIQUES : compte-tenu de l'heure matinale du début de la cérémonie du 19 mai à l'Arc de Triomphe, il est recommandé à tous les participants de :

- commander les petits déjeuners la veille au soir pour être sûrs d'être servis à l'heure,
- régler les notes d'hôtel et de libérer les chambres dès 8 heures du matin. Cette précipitation pourra être évitée par celles des dames qui, ne se rendant pas à l'Arc de Triomphe, rejoindraient le groupe aux Invalides, plus tard dans la matinée. Cependant elles devront libérer leur chambre avant midi.
- laisser les bagages à la réception de l'hôtel en ayant pris soin de les étiqueter, afin de les reprendre vers 16 heures, au retour du déjeuner-promenade en bateau-mouche.

5° Aides individuelles au voyage.

Afin d'assurer une participation aussi large que possible, le Comité Central affecte à chaque Section une subvention d'aides individuelles aux frais de voyage, à utiliser en fonction des situations particulières de ceux de leurs membres qui leur en feraient la demande lors de l'inscription.

Prière de bien remplir le bulletin d'inscription surtout en ce qui concerne la demande des " Billets Congrès SNCF " à adresser aux Présidents ou Secrétaires des Sections.

6° Divers : N'oubliez pas de porter l'insigne de la Brigade, ni d'apporter les drapeaux des Sections !

- Pour information :

- ° composition du Buffet-dînatoire (Cercle des Armées à 19h,45) :  
Canapés variés et décorés (13 espèces), petites pâtisseries et fruits déguisés (9 sortes) café glacé  
Champagne Jeanmaire "brut", Scotch Whisky, jus de fruits divers.
- ° menu à bord du bateau-mouche (dimanche à 13 h.)  
apéritifs et amuse-gueule, melon au jambon, contrefilet rôti, pommes rissolées-haricots verts, roue de Brie & Gruyère, omelette norvégienne,  $\frac{1}{2}$  Saumur Champigny - Café.

INFORMATIONS HÔTELIÈRES

- (A) Hôtel de la Tour Eiffel (\* NN) 2, rue Chevert 75007 Paris (tél. 551.30.61)  
 (B) Hôtel Muguet (\*\*) 11, rue Chevert 75007 Paris (tél. 551.05.93)  
 (C) Hôtel-Garage du 7ème (\*\*) 13, rue Chevert 75007 Paris (tél. 551.10.48)  
 (D) Hôtel Duquesne (\*\*) 23, Avenue Duquesne 75007 Paris (tél. 705.41.86)  
 (E) Grand Hôtel de France (\*\* NN) 102, Avenue Latour-Maubourg 75007 Paris (tél. 705.40.49)

PRIX APPROXIMATIFS DES CHAMBRES

<u>pour une personne :</u>	A	B	C	D	E
avec lavabo .....	28	-	36	40	-
cabinet de toilette .....	30	-	40	46	-
douche .....	43	-	50	62(+WC)	46
bain .....	50	-	-	73(+WC)	-
 <u>pour deux personnes :</u>					
avec lavabo .....	35	-	47	50	-
cabinet de toilette .....	37	37	50	55	-
douche (gd lit) .....	-	-	57	-	46
douche ( 2 lits) .....	-	-	60	-	48
douche et WC (gd lit) .....	-	-	70	72	52
bain et WC (gd lit) .....	55	57	90	82	58
bain et WC ( 2 lits) .....	-	-	-	92	65
 <u>pour trois personnes :</u>					
avec douche et WC .....	-	-	85	-	-

Le service est compris dans tous les hôtels.

Le petit déjeuner est compris dans les prix des hôtels A, C et D.

Le prix du petit déjeuner est de F. 7,- dans les hôtels B et E.

OBSERVATIONS

Il y a peu de chambres à l'hôtel A.

Seul l'hôtel-garage du 7ème est équipé d'un garage (200 places) .

Le stationnement est impossible dans la rue Chevert elle-même.

Le stationnement est plus facile près de l'hôtel Duquesne,

très facile près de l'hôtel de France.

METRO : Stations Latour-Maubourg ou Ecole Militaire pour hôtels A,B et C.

Station Ecole Militaire pour hôtels D et E

BUS : Ecole Militaire (N° 92 pour Arc de Triomphe)

Ne réserver que le type de chambre offert par l'hôtel choisi. Joindre à la réservation un chèque d'au moins F. 30,- à l'ordre de l'hôtel où la réservation est demandée. Utiliser le formulaire de réservation ci-joint.

A V I S

=====

TITRE DE "Patriote Réfractaire à l'Annexion de Fait "

-----

"CABINET DU MINISTERE : Sous-Direction des bureaux du cahinet ; Bureau des décorations.

ARRETE du ministre des anciens combattants et victimes de la guerre portant attribution d'un titre aux Français d'Alsace et de Moselle qui se refusèrent à l'annexion de fait. (J.O. du 29 juin 1973, page 6975).

Art. 1er : Le titre de "patriote réfractaire à l'annexion de fait" est attribué à tout français des départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle expulsé par les autorités allemandes ou qui, réfugié dans un département de l'intérieur, s'est refusé à rejoindre son domicile durant la guerre 1939-1945.

Art. 2 : Les postulants devront adresser leur demande au service de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre de leur département d'origine. Une carte officielle leur sera délivrée après décision préfectorale leur attribuant le titre considéré. "

Nos camarades peuvent déposer une demande sur papier libre à leur office départemental des AC et VG, quoique les modalités d'applications n'y soient pas encore connues.

=====

N O S V I V A N T S

=====

CARNET ROSE

Notre camarade BALOUT Noël est heureux de vous annoncer la naissance de son petit-fils Laurent MOUSTRAIRE le 9 février 1974.

Nous présentons aux heureux parents nos plus vives félicitations et meilleurs voeux au bébé.

(La Rudheille - 24000 TRELISSAC)

=====

CARNET BLANC

Monsieur et Madame Antoine DIENER ont le plaisir de vous faire part du mariage de leur fille Geneviève avec Monsieur Jean François ROM La célébration de leur engagement eu lieu le 9février 1974 en la crypte de la cathédrale de Strasbourg.

(7, Rue du Champ du Feu - 67200 STRASBOURG )

Monsieur et Madame Pierre GENTZBOURGER ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fils Jean-Pierre avec Mademoiselle Marie-France LUCIEN. La bénédiction Oecuménique leur sera donnée le 23 mars 1974 en l'Eglise St-Honoré d'Eylau à PARIS .

(17, Rue Mesnil - 75116 PARIS)

Nous formons les meilleurs voeux de bonheur à l'intention des jeunes mariés.

=====